

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**du 15 mai 2009**  
**Salle Pauline Kergomard à Brétigny-sur-Orge**

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation 2007 : 109  
Nombre d'adhérents présents ou représentés : 59  
Majorité requise pour la validité des délibérations : 55

Le quorum étant atteint pour une délibération valable de l'Assemblée Générale, Dominique RAMEL, président, déclare la séance ouverte à 10h.

---°°°---

Pour commencer, le président présente à l'assistance et remercie pour leur présence :

- Madame GUERIN, commissaire aux comptes,
- pour l'association Elan28 : Madame BERNARD présidente, Monsieur LE LOUET vice président et Madame RAMOS trésorière,
- de l'hôpital des Murets à la Queue en Brie, Madame LEMAIRE-BRUNEL
- du secteur G11, Madame COURBIS
- et Monsieur Eric AUGER récemment nommé au poste de responsable de la maison du Ginkgo.

### **BILAN D'ACTIVITÉ ET RAPPORT MORAL**

Le Président lit le rapport remis à chaque adhérent (pièce jointe) puis invite les participants à s'exprimer. Quelques interrogations sont exprimées concernant les projets hors Région île de France. Il est rappelé que la décision prise lors de la réunion du 16 janvier dernier, autorise l'ALVE à envisager la création de structures équivalentes à celles déjà réalisées en Région, à condition que ces créations conservent l'esprit ALVE reconnu. Ce rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

#### **Bilan financier**

Le rapport financier est établi par Madame GUERIN, commissaire aux comptes. Elle exprime dans ses conclusions, que l'audit qu'elle a effectué, lui permet de « certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice » Elle précise que plusieurs opérations et modifications dans la présentation des comptes ont été nécessaires pour arriver à cette certification. En effet les règles de présentation des comptes au regard des règles et principes comptables français diffèrent de la présentation budgétaire en usage auprès de notre financeur (le Conseil général). Ces modifications prises en charge par notre Secrétaire général dans la présentation n'ont pas d'incidence sur les résultats ce qui permet à Madame GUERIN de certifier les comptes. Patrick Grand apporte quelques précisions et présente le diaporama traditionnel dans lequel sont figurés les résultats des différentes structures. Il est remarquable que chaque structure, maison, SAVS et siège ont accueilli en 2008 au moins un apprenti.

- 9 personnes en contrat d'apprentissage (moniteur éducateur - 18 mois) ;
- 4 personnes en contrat avenir (2 ne sont pas restées) ;
- 3 éducateurs spécialisés (3 ans) en formation ;
- 5 moniteurs éducateurs - (1 terminé et 4 en cours) ;
- Caférius : 3 ;
- cycle de validation des acquis.

Après échanges avec l'assemblée, les comptes présentés sont acceptés à l'unanimité.

#### **Désignation d'un commissaire aux comptes suppléant**

Le mandat de notre commissaire aux comptes, madame GUERIN, a pris effet cette année. Un commissaire aux comptes suppléant devant être désigné, l'assemblée confie à madame GUERIN le soin de communiquer les coordonnées de son suppléant.

Proposition adoptée à l'unanimité.

## ÉLECTION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

Suite à l'élection de l'ensemble des administrateurs en 2008 conformément aux statuts adoptés, il a été désigné par tirage au sort un premier « tiers sortant ». Sont renouvelables les postes d'administrateurs de mesdames Michèle Gauthier, Josiane Ramel, Carole Beyer pour l'AEER et docteur Marie-Hélène Lemaire, ainsi que monsieur Alain Delpy. Seul ce dernier ne se représente pas. Pour le remplacer, il est proposé de coopter monsieur Denis Hasquenoph de l'association Elan 28 avec laquelle l'ALVE est en pourparlers en vue d'une fusion.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Le nombre de postes à pourvoir étant égal au nombre de candidats, le président propose un vote à mains levées.

Proposition et vote favorable adoptés à l'unanimité.

## ORGANISATION DE L'ASSOCIATION POUR L'ANNÉE 2009.

### *Essonne*

- Corbeil – le dossier présenté lors de l'appel à projet du département n'ayant pas reçu, à ce jour, de réponse positive, le site est proposé à l'UDAF pour y implanter une maison relais.
- Lisses – Le projet de Résidence accueil reste d'actualité ; la révision du Plan local d'urbanisation est en cours et devrait être terminée à l'automne 2009.

### *Seine et Marne*

- la maison du ginkgo sera ouverte le 1<sup>er</sup> septembre 2009. Le directeur a été nommé, monsieur Eric Auger est parmi nous.
- De nouvelles rencontres sont programmées avec les équipes de l'hôpital de Lagny et l'hôpital de Melun souhaite une 2<sup>ème</sup> maison sur le territoire de leurs secteurs.

### *Val de Marne*

- hôpital Paul Guiraud – le directeur a signé un courrier confirmant l'engagement à financer le poste infirmier du projet en cours. La recherche de terrain est activée, le Conseil général ayant donné son accord sur le projet de maison.
- Hôpital de Villeneuve Saint Georges – Monsieur Hoeltgen directeur, a souhaité par courrier du 22 avril, travailler avec l'ALVE et les secteurs G11 et G12 du Sud francilien en vue de la réalisation d'une maison sur les territoires communs à ces deux hôpitaux. Une première rencontre a eu lieu le 6 mai.
- Hôpital des Murets à la Queue-en-Brie – Monsieur Lazare directeur, a adressé un courrier le 3 avril pour demander à l'ALVE la réalisation de 2 maisons sur le territoire des secteurs des Murets.

Pour l'avancement de ces projets, une rencontre avec le Conseil général du Val de Marne est déjà programmée.

### *Aisne*

- Un projet de maison est étudié sur le site d'un béguinage à Saint Quentin. Ce projet déjà bien avancé a été présenté aux familles Unafam le 7 mai. Notre architecte, Marc Depeyre, a proposé une première esquisse. Une rencontre prochaine avec le Conseil général devrait pouvoir donner le coup d'envoi de ce projet.

### *Seine Maritime*

- Un projet de résidence accueil est en cours d'étude sur la commune de Foucarmont. Ce projet est travaillé avec les familles de l'Unafam, sur une proposition de legs reçue par un notaire de la région.

Toutes ces études sont rendues possibles par la décision du 16 janvier dernier, l'ALVE s'ouvrant aux autres départements si les demandes sont supportées par les familles et les soignants.

### *Eure et Loir*

L'association Elan 28 créée par les familles Unafam du département, a souhaité une aide à la gestion par l'ALVE. A la suite d'une première rencontre le 16 avril, Madame Bernard présidente, nous a adressé un courrier exprimant le souhait de son association de fusionner avec l'ALVE et de nous confier la gestion des structures existantes.

Madame Bernard présente son association :

Elan 28, créé en 1999, gère 4 services (SAMSAH, 2 GEM à Chartres et à Dreux et une résidence accueil). Une directrice gère l'ensemble des structures qui emploient 17 salariés. La résidence accueil actuelle, comprend une dizaine de logements en centre ville de Chartres. Une construction en cours permettra, courant 2010, d'accueillir dans un bâtiment de 25 logements.

L'association Elan 28 sollicite une fusion absorption dans le but de permettre la pérennité des missions de Elan 28 avec un soutien financier plus important.

Après des échanges avec l'assemblée, le Conseil d'administration de l'ALVE est autorisé à poursuivre les études et démarches en vue de la fusion - absorption souhaitée par Elan 28. La décision définitive appartiendra à une assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée en temps utile.  
Proposition adoptée à l'unanimité.

**L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale extraordinaire est immédiatement ouverte.**

L'ordre du jour unique porte sur la modification de l'article 13 des statuts de l'ALVE afin d'assurer dans les délais réglementaires la validation des comptes annuels par le Conseil d'administration, le commissaire aux comptes et la présentation de ces comptes lors de l'assemblée générale :

Rédaction ancienne :

*Le trésorier est responsable de la régularité et du contrôle budgétaire, comptable et financier de l'Association.*

*Chaque année, deux mois avant l'assemblée générale, le commissaire aux comptes, désigné conformément aux textes en vigueur, est chargé d'examiner la situation active et passive et la gestion financière de l'Association, et d'en faire le commentaire. Le président communique son rapport à tous les membres du Conseil d'Administration, préalablement à l'Assemblée générale annuelle à laquelle il sera soumis.*

Nouvelle rédaction :

*Le trésorier est responsable de la régularité et du contrôle budgétaire, comptable et financier de l'Association.*

*Chaque année, deux mois avant l'assemblée générale, le Conseil d'administration arrête les comptes annuels qui seront soumis à l'Assemblée générale. Le commissaire aux comptes, désigné conformément aux textes en vigueur, est chargé d'examiner la situation active et passive et la gestion financière de l'Association, et d'en faire le commentaire. Il remet ses conclusions au Président de l'Association quinze jours avant la tenue de l'Assemblée générale.*

Cette modification de l'article 13 est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine autour du verre de l'amitié.

A la suite de cette assemblée générale, **le conseil d'administration** s'est réuni au siège de l'association pour renouveler le bureau de l'ALVE.

Monsieur Hoeltgen étant excusé et représenté (pouvoir).

La désignation des membres du bureau a été faite par vote à mains levées. Les membres élus l'ont tous été par un vote unanime.

**Président d'honneur : Joël ROCHE**

Président : Dominique RAMEL

Vice-présidents : Paule BRÉMARD - Docteur Jean-Pierre KORWIN - Jean-Claude MATHA

Secrétaire : Josiane RAMEL - Secrétaire adjoint : Nicole BOURDONCLE

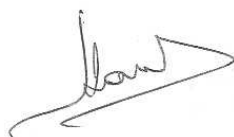
Trésorière : Michèle GAUTHIER - Trésorière adjointe : Claude METZINGER

Membres du bureau : Alain DARBAS - Jean DYBAL

Commission technique : Les membres du Conseil d'administration et Docteur CABIÉ et Didier HOELTGEN.

Le Conseil d'administration se réunira le vendredi 19 juin à 9h00 au siège de l'association.

La Secrétaire  
Josiane RAMEL



Le Président  
Dominique RAMEL

